



# Municipalité de Notre-Dame-des-Monts

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS

## AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITE

### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Marcelle Pedneault, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, qu'il y aura séance régulière du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts le lundi 10 septembre 2018 à 19h15, à la salle de l'Âge d'or, au 17 rue Principale, Notre-Dame-des-Monts.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

#### **Nature et effets :**

Permettre le lotissement d'un lot ayant moins de 75 mètres de profondeur moyenne minimale, tel qu'exigé via l'article 4.5 du règlement de lotissement 228-36. Cette profondeur minimale est prescrite pour un lot desservi par les services et à proximité d'un lac ou d'un cours d'eau.


L'objectif de la demande est l'obtention d'un permis de construction pour un bâtiment principal résidentiel (habitation saisonnière) sur le lot en question.

#### **Identification du site concerné :**

Lot 191 du Cadastre du Canton de De Sales (Rang Sainte-Christine).

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le Conseil lors de la séance ordinaire du 10 septembre 2018.

Donné à Notre-Dame-des-Monts, ce 20 août 2018.

  
Marcelle Pedneault  
Directrice générale

15, rue Principale, Notre-Dame-des-Monts (Québec) G0T 1L0

Tél.: 418-439-3452 • Fax: 418-489-2014